



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

économies d'énergie

Question écrite n° 128640

Texte de la question

M. Francis Hillmeyer attire l'attention de Mme la ministre du budget, des comptes publics et de la réforme de l'État, porte-parole du Gouvernement, sur les inquiétudes des agences locales de l'énergie et du climat quant au projet de modification fiscale les concernant. Il semble en effet qu'une instruction fiscale soit en préparation pour assujettir leurs activités aux impôts commerciaux. Or la nature de leurs missions en matière d'énergie durable et de lutte contre le dérèglement climatique, est menée dans un objectif d'intérêt général caractérisé par leur gestion désintéressée. Leurs missions répondent en effet à des besoins - notamment sociaux - non couverts par l'entreprise classique qui bénéficient pour ce faire de fonds publics. Par conséquent, il lui demande de bien vouloir répondre à la demande de ces associations qui militent au contraire pour être enfin reconnues légalement « d'intérêt général ».

Données clés

Auteur : [M. Francis Hillmeyer](#)

Circonscription : Haut-Rhin (6^e circonscription) - Nouveau Centre

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 128640

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Budget, comptes publics et réforme de l'État

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 février 2012, page 1453

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)